

Grammaire du nom propre. Marie-Noëlle Gary-Prieur, 1994, Presses Universitaires de France, collection « Linguistique », 252 p.

Martine Léonard

Volume 23, numéro 2, 1994

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/603097ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/603097ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Université du Québec à Montréal

ISSN

0710-0167 (imprimé)

1705-4591 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Léonard, M. (1994). Compte rendu de [*Grammaire du nom propre*. Marie-Noëlle Gary-Prieur, 1994, Presses Universitaires de France, collection « Linguistique », 252 p.] *Revue québécoise de linguistique*, 23(2), 155–160.
<https://doi.org/10.7202/603097ar>

GRAMMAIRE DU NOM PROPRE

Marie-Noëlle Gary-Prieur, 1994, Presses Universitaires
de France, collection «Linguistique», 252 pages

Martine Léonard
Université de Montréal

PLUSIEURS ÉTUDES LINGUISTIQUES sur le nom propre ont paru récemment: G. Jonasson, 1994, *Le Nom propre*, Duculot, collection «Champs linguistiques», G. Kleiber, 1994, *Nominales. Essais de sémantique référentielle*, Colin, collection «Linguistique» ainsi que le n° 92 de *Langue française*, 1991, intitulé «Syntaxe et sémantique des noms propres».

Il faudrait une étude d'ensemble de ces ouvrages. J'ai choisi plutôt de parler ici du livre de Marie-Noëlle Gary-Prieur qui me paraît constituer une introduction remarquable aux problèmes concernant le NPr (cette abréviation sera désormais utilisée).

L'objectif général de Gary-Prieur se formule ainsi: «décrire la compétence spécifique mise en oeuvre pour interpréter un nom propre dans une construction donnée» (p. 1). Il s'agit de sortir le NPr de la marginalité dans laquelle la linguistique l'a relégué depuis Saussure¹ et que contredit la fréquence et la variété des emplois. Plutôt que de parler de «sens», il s'agit ici de saisir le mécanisme d'interprétation spécifique au NPr.

Le livre est construit en deux parties: dans la première, l'auteur propose une théorie sémantique du NPr, à la lumière de laquelle elle analyse, dans la deuxième partie, les différents types de construction offerts par la langue.

Avant d'exposer sa propre hypothèse, Gary-Prieur fait le bilan des théories du nom, essentiellement inspirées par la réflexion logique. Elle montre que l'objet linguistique ne saurait se confondre avec l'objet du logicien: Stuart Mill ou Saül Kripke (par exemple) s'intéressent à la référence à un objet singulier et pour eux le nom propre est seulement le moyen le plus fréquent (et le plus «typique») pris comme exemple. Leur démarche ne passe pas par une prise en

compte de la langue. Ainsi la notion de *désignateur rigide* (Kripke) ne permet pas de rendre compte des emplois du NPR avec article, que le linguiste doit pouvoir expliquer. Gary-Prieur parle «d'effet pervers» de l'importation des raisonnements logiques au sein de la linguistique². Il est intéressant de la suivre dans cet exposé d'une clarté parfaitement convaincante. Les thèses de Mill («le NPR vide de sens») ou de Kripke (théorie des «mondes possibles») sont scrutées (chap. 1) afin de justifier une approche de l'énoncé qui tienne compte des théories de l'énonciation: l'auteur montre bien que l'évolution de la linguistique permet d'envisager le sens dans sa dimension syntaxique (grammaticale) plutôt que lexicale. Il s'agit d'élargir le champ linguistique, limité habituellement, dans le cas du NPR, aux emplois déclarés typiques («Napoléon est mort à Sainte Hélène»), les autres étant abandonnés à la rhétorique³.

La thèse soutenue ici est que le NPR *présuppose* une identification qui n'est possible qu'à deux conditions: un acte de baptême et une règle conversationnelle (les interlocuteurs doivent avoir une connaissance de cet acte). Tout NPR est donc lié à un *réfèrent initial*, notion qui permet à Gary-Prieur de classer les différents emplois selon que le NPR désigne ou ne désigne pas ce réfèrent initial. Le cas le plus simple (et le seul envisagé généralement par les grammaires) est du premier type mais dans ce groupe on trouve aussi des SN de la forme *un NPR, ce NPR, mon NPR* (p. 34-35) qui appellent une analyse spécifique.

Dans les emplois où l'occurrence du NPR ne désigne pas le réfèrent initial, il y a construction d'un nouveau réfèrent (*réfèrent discursif*). Ce sont, par exemple, les emplois de type métaphorique où les deux référents sont clairement différents, ex: «Paris, c'est Beyrouth» (p. 35); mais aussi ceux (plus difficiles à analyser car on se demande s'il désignent le même réfèrent ou non) dont Gary-Prieur croit qu'ils font jouer *une image du réfèrent initial*: «Aussi [...] se voyait-il si loin du Rastignac venu l'année dernière à Paris» (p. 113)⁴.

La différence du NPR avec le nom commun est que ce dernier ne fonctionne qu'au niveau du *sens* alors que le premier fonctionne à deux niveaux: le NPR comme unité de langue a un *sens* – celui d'un *prédicat de dénomination* (notion empruntée à Kleiber⁵). Mais le prédicat de dénomination est impuissant à rendre compte d'exemples comme: «Goethe ne serait plus Goethe si etc.» (p. 45) et les cas où le NPR ne renvoie pas au réfèrent initial (emploi métaphorique par exemple). Dans ces cas l'interprétation du NPR requiert la connaissance de certaines propriétés du réfèrent initial (ce que Gary-Prieur appelle le *contenu*) qui sont déterminées par le contexte. Il s'agit soit d'un savoir partagé soit d'un *univers de croyance* (notion empruntée à Martin⁶).

On peut alors dégager trois modes de fonctionnement du NPr selon que l'interprétation est:

a) *dénomminative*: le NPr a sa valeur stricte de prédicat de dénomination car le référent initial est ignoré.

b) *identifiante* : c'est le cas-type qui ne tient pas compte des propriétés du référent.

c) *prédicative*: ici le NPr joue sur certaines des propriétés du référent (ex: la métaphore) qu'il faut sélectionner. Ce cas est évidemment le plus intéressant: «Le NPr n'est pas uniquement, dans la langue, un instrument de référence au particulier; il peut aussi être utilisé pour sa valeur prédicative» (p. 61). Là est l'apport le plus important de l'ouvrage au niveau théorique. Mais, toujours selon l'auteur, «cette sémantique ne peut se concevoir que dans le cadre de l'énonciation» (p. 62). Il nous semble que ce point capital va permettre à la réflexion sur le NPr de fructueux débouchés, non seulement dans le domaine linguistique mais dans celui de l'analyse textuelle.

La deuxième partie du livre est consacrée à l'analyse des constructions du NPr: Gary-Prieur a choisi de consacrer un chapitre à chaque déterminant et à l'intérieur de chaque chapitre on examine les différents types d'expansions. Ce choix n'empêche pas le lecteur d'aller aux cas qui l'intéressent selon l'ordre qui lui plaît: on pourrait envisager (par exemple) de regrouper tout ce qui concerne les emplois métaphoriques, ou reprendre le classement en fonction de la question: «à quoi réfère le NPr?» La possibilité de la pluralisation pourrait être traitée plus longuement (comme l'auteur le remarque en conclusion). Ce livre ne prétend pas épuiser le sujet, mais en tracer les limites.

Pour résumer le contenu de cette deuxième partie, on s'en tiendra à quelques exemples de chaque chapitre, afin de donner une vue d'ensemble des questions traitées et de la façon de procéder. Mais cette énumération ne saurait certes rendre compte de la richesse des analyses, de la finesse des hypothèses proposées pour l'étude de chaque cas et de la portée heuristique des conclusions partielles.

1) Absence de déterminant:

a) construction référentielle: Pierre court

b) construction non-référentielle: attribut: Gide n'est pas né Gide
Paris, c'est Beyrouth
épithète: la gestion Mitterrand
le côté Schweitzer

conclusion: le NPr est apte à qualifier même dans ce type d'emploi.

2) NPr et article défini:

- a) sans expansion: la Bretagne est un pays de marins.
- b) avec expansion: dénominative: le Paris des États-Unis
 identifiante: le Paris de Balzac
 le Gide qui a écrit *Oedipe*
 le Paris populaire
 prédicative: le Tino Rossi du rock (métaphore)
- c) avec adjectif antéposé: la belle Flora

Conclusion paradoxale: le NPr «ne présuppose pas en lui-même l'unicité du référent visé» (p. 124): c'est l'article défini qui sert à construire cette unicité.

3) NPr et article indéfini:

- a) *un NPr* seul: dénominatif: un Thomas a téléphoné
 métaphorique: Pierre rêvait d'être un Renoir
 exemplaire: l'optimisme d'un La Fontaine
- b) avec expansion: Woody Allen est un Hamlet Yiddish

Ce chapitre me paraît le plus riche de l'ensemble: en effet outre qu'il comporte une analyse très pertinente de la tournure «exemplaire», il permet d'aborder la question de la valeur de «classification», dont Gary-Prieur montre bien qu'elle n'est pas présente ici au même titre que dans le nom commun, même si une pluralité d'objets peut être désignée à travers un NPr. Cette démonstration (p. 166) complète donc la conclusion du chapitre précédent et renouvelle profondément la vision linguistique du nom propre.

4) NPr et partitif:

- a) métonymique: quantitatif: il y a du Colette au programme
 (neutralisation du genre)
 qualitatif: il y a du Macquart là-dessous
- b) métaphorique: c'est du Zola

Gary-Prieur montre que l'interprétation métonymique est liée à l'emploi du partitif et parle de *référence indistincte*, car ici on évoque en même temps (globalement) l'individu et ses actes.

5) NPr et démonstratif:

- a) en reprise: un Hegel... ce Hegel qui
- b) en occurrence isolée: «il faut pouvoir reconstruire à partir du contexte une connaissance préalable du référent du NPr» (p. 204) grâce à la présence

d'un SN coréférentiel antérieur ou la présence d'une relative (ce Jean-Paul Sartre qui fait la une...) ou d'une exclamation (Ah! Ce Pierre!). Le démonstratif a dans ces emplois sa valeur habituelle (anaphorique ou déictique) et ne modifie pas la fonction du NPr mais il met en relief l'acte de référence et le sujet de cet acte (p. 209).

6) NPr et possessif:

toi et ton Philippe...

Le possessif permet la focalisation sur la personne à travers cette relation entre deux individus (le référent du NPr et la personne dont le possessif est la marque). Cette analyse permet de bien montrer que la catégorie de la «personne» est à la fois grammaticale et logico-discursive.

L'auteur conclut en affirmant:

1) les NPr ne sont pas des SN

2) on ne peut ramener le sens du NPr à une seule définition: tout au plus peut-on noter que les propriétés de l'individu initial jouent un rôle fondamental dans l'interprétation du NPr.

3) «Le NPr est radicalement différent du NC» car l'interprétation du NPr mobilise des connaissances discursives et non seulement une compétence lexicale.

4) la façon dont la langue désigne l'individu mérite d'être étudiée: la description des emplois du NPr permet d'envisager une spécificité du français.

5) autres questions: sous-classification des NPr

Ce livre fait prendre conscience que la question du nom propre est beaucoup plus riche que ne le laissent soupçonner les grammaires: sa lecture stimulante devrait permettre un point de départ solide à tous ceux (linguistes ou sémioticiens) qui s'intéressent au fonctionnement de cette unité paradoxale, plus que toute autre chargée de tracer un «lieu de passage entre *langue et parole*» (tels sont les derniers mots du livre).

Notes

1. Gary-Prieur explique bien (p. 3) pourquoi la prédominance du modèle saussurien du signe convient mal au nom propre.

2. On trouve une critique assez proche de la sienne dans le livre de G. Fauconnier (1984) *Espaces mentaux. Aspects de la construction du sens dans les langues naturelles*, Paris, Minuit.

3. Par exemple: l'article de B. Meyer & J.-D. Balayn (1981) «Autour de l'antonomase du nom

propre», *Poétique*, n° 46, p. 183-199. Sur le rapport linguistique et rhétorique, on pourra se référer au n° 101 (fév. 1994) de *Langue française* intitulé «Les Figures de rhétorique et leur actualité en linguistique».

4. La référence à Balzac constitue une exception, ainsi que des citations de Zola: les exemples sont tirés généralement d'auteurs contemporains, de journaux, parfois inventés. Le souci de décrire un état de langue vivant est très présent.

5. *Problèmes de référence: descriptions définies et noms propres*, Klincksieck, 1981. Sur la différence de cette notion avec celle de *désignateur rigide*, cf. la remarque de la page 40 qui constitue une réponse à Martin & Wilmet. Quant à son rapport avec la notion de *connotation*, on trouvera, p. 52-57, une intéressante mise au point.

6. *Langage et croyance*, Pierre Mardaga, Bruxelles, 1987.